

## La carte des travaux

Retrouvez la carte des travaux en cours ou à venir à Chaville, réalisée par la Direction de l'information géographique et de l'innovation territoriale (Digit) de GPSO.



**→ [CLIQUER ICI POUR CONSULTER LA CARTE EN PLEINE PAGE](#)**



## Travaux impactants

### **Avenue Roger Salengro – Renouvellement du réseau d'eau potable : du 20 avril au 22 septembre 2026**

#### **Pourquoi ces travaux ?**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la requalification de la RD 910 (avenue Roger Salengro), la canalisation d'adduction d'eau potable (AEP) présente un besoin de renouvellement sur plusieurs de ces portions. Cette modernisation des infrastructures **vis** à **garantir la qualité et la continuité du service de distribution d'eau, tout en réduisant considérablement le risque de fuite.**

#### **Où et quand ?**

Les travaux se déroulent jusqu'à la mi-septembre 2026 et sont organisés en deux phases distinctes :

- > Jusqu'au 19 juin : entre la rue Carnot et le Puits-sans-Vin (boulevard de la République)
- > Du 6 juillet à la mi-septembre : entre le Puits-sans-Vin (boulevard de la République) et la Pointe de Chaville (avenue Talamon)

**La continuité de l'alimentation en eau est assurée en dehors de quelques interventions ponctuelles.**

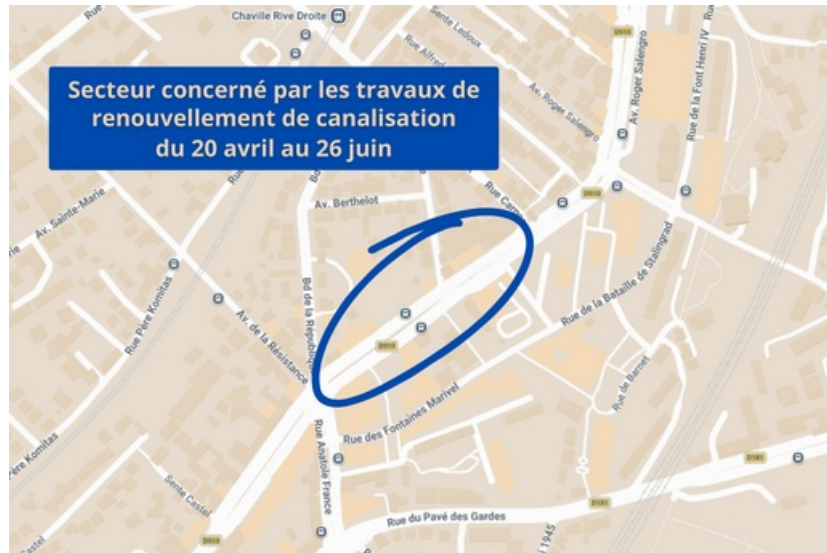
**[CLIQUER ICI POUR CONSULTER LE PLANNING DES TRAVAUX FOURNI PAR LA SADE \(MAÎTRE D'ŒUVRE DU CHANTIER\)](#)**

#### **Jusqu'au 19 juin 2026**

Phase 1 : renouvellement de la canalisation AEP, entre la rue Carnot et le Puits-sans-Vin (boulevard de la République)

**Dans le sens Paris → Province (côté pair), circulation neutralisée :**

- La circulation est reportée et maintenue 24h/24 par alternat et gérée par feux de chantier dans sa première partie dans le sens Versailles → Paris (côté impair), entre l'avenue Curie et la rue Carnot
- Le passage piéton située dans la zone de travaux est neutralisé, un passage piéton temporaire est créé au niveau de la rue Carnot
- La piste cyclable est supprimée sur ce tronçon des travaux, les cyclistes sont intégrés dans la circulation générale
- L'arrêt de bus "Mairie de Chaville" est déplacé dans le sens Paris → Province sur le tracé provisoire



**Du 6 juillet à la mi-septembre 2026**

Phase 2 : renouvellement de la canalisation AEP, le Puits-sans-Vin (boulevard de la République) et la Pointe de Chaville (avenue Talamon)

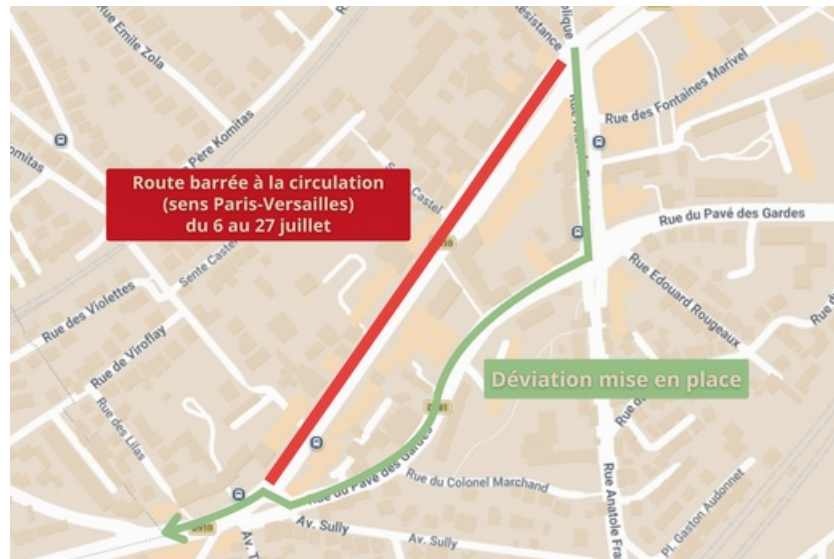


**Trois sous-phases distinctes**

**1. Du 6 au 27 juillet - désamiantage**

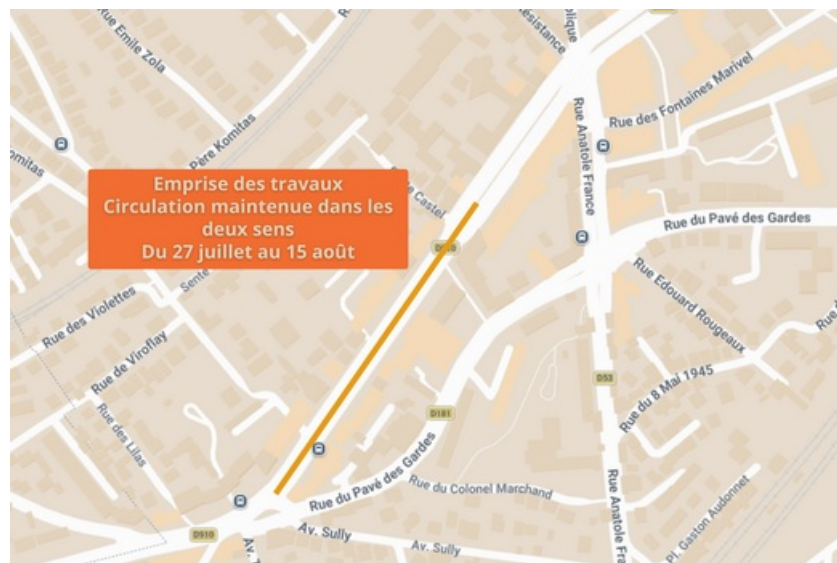
- Côté pair de l'avenue fermée à la circulation.

- Déviation mise en place au niveau du carrefour du Puits sans Vin pour les véhicules circulant dans le sens Paris → Versailles, via la rue Anatole France et rue du Pavé des Gardes pour reprendre la RD 910 au niveau de la Pointe.
- L'arrêt de bus "Puits sans Vin" situé devant l'institut Saint-Thomas-de-Villeneuve est neutralisé. L'arrêt se fera sur la rue Anatole France avec les autres lignes.
- Le stationnement sera neutralisé sur toute la longueur, côté pair.



## 2. Du 27 juillet au 15 août – travaux sur canalisation

- Seule la partie centrale de la chaussée est concernée par les travaux.
- Une voie de circulation est ouverte dans les deux sens de la RD 910.



## 3. De la mi-août à la mi-septembre – travaux de branchements

- Côté pair de l'avenue neutralisé.
- Côté impair de l'avenue mis en double sens de circulation.
- Stationnement neutralisé et libéré à l'avancée du chantier vers la Pointe.
- Les terrasses des restaurants concernés ne sont pas impactées.
- Mise en place d'un passage piéton temporaire au niveau de l'Intermarché/du laboratoire d'analyses.



## Trois questions à... Thierry Besançon, maire de Chaville

### Rappelez-nous votre position vis-à-vis du projet de requalification de la RD910 ?

Ce projet suscite à la fois de l'intérêt et des réserves. Nous saluons la volonté de moderniser et d'embellir l'espace public, ainsi que la qualité des propositions présentées. Toutefois, plusieurs points nous préoccupent : l'abattage de 134 arbres malgré 277 replantations prévues, la suppression de 157 places de stationnement avec ses conséquences pour les commerçants et les riverains, ainsi que l'aménagement de pistes cyclables étroites à proximité immédiate des cheminements piétons, peu adapté à l'évolution des usages et au développement des vélos électriques.

### Le projet étant déjà engagé par le Département des Hauts-de-Seine, que comptez-vous faire ?

À ce stade, seuls les travaux sur les réseaux souterrains sont engagés. Les aménagements de surface restent encore discutables. Nous avons rencontré le Président du Département, qui s'est montré attentif à nos remarques. Si une refonte complète paraît peu probable, plusieurs ajustements sont encore envisageables et feront l'objet de réunions de travail à la mi-juin.

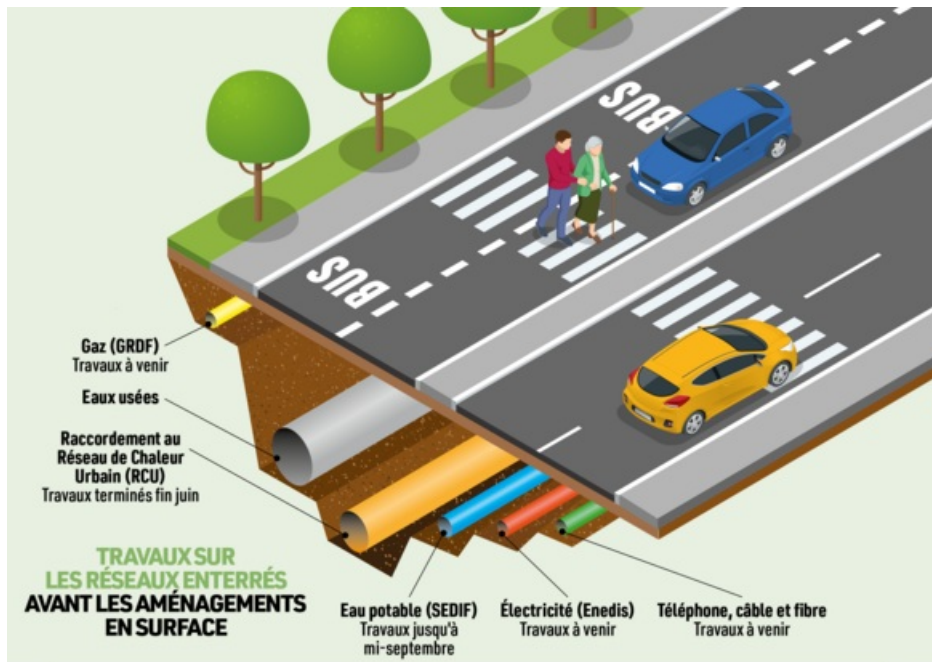
Nous étudions également une alternative plus sobre, fondée sur la rénovation de l'existant : réfection des trottoirs et de la chaussée, amélioration de la circulation et meilleure lisibilité des aménagements cyclables. Enfin, nous travaillons avec l'Association des commerçants afin d'anticiper les impacts économiques du chantier et d'envisager, si nécessaire, des dispositifs d'indemnisation.

### Comment se profile alors la suite ?

La prochaine étape sera l'examen du permis d'aménager, attendu cet été. Depuis notre arrivée, nous échangeons régulièrement avec l'ensemble des acteurs concernés : le Département, GPSO et les services de l'État. Chacun devra prendre ses responsabilités. Pour notre part, nous continuerons à défendre nos propositions avec détermination afin de faire évoluer le projet dans l'intérêt des habitants.

## COMPRENDRE L'ORGANISATION DES TRAVAUX

**Pour rappel, la requalification de la RD 910 est un projet de longue date porté par le Département des Hauts-de-Seine. Il vise notamment à assurer un meilleur partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes sur le territoire des communes de Chaville et Sèvres.**



### De nombreux intervenants

À travers le Syndicat mixte ouvert (SMO) Seine et Yvelines Voirie, le Département assure la maîtrise d'ouvrage sur ce projet, avec l'appui du cabinet d'ingénierie Ingérop.

Avant le lancement des travaux en surface, un dévoiement des divers réseaux enterrés (eaux, gaz, électricité, télécommunication...) est indispensable. Plusieurs concessionnaires interviennent ainsi successivement sur les réseaux concernés.

Pour les travaux en cours de rénovation de la conduite AEP, c'est le Syndicat des Eaux D'Île-de-France (SEDIF) qui dispose de la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire qui pilote et finance le projet. Celui-ci a fait appel à la Société auxiliaire des distributions d'eau (SADE), une entreprise de travaux publics qui dispose de la maîtrise d'œuvre. C'est ce maître d'œuvre qui mène à bien le chantier pour le compte du maître d'ouvrage.

La RD 910 étant classée route à grande circulation (RGC), la préfecture des Hauts-de-Seine entre également dans l'équation pour prendre des arrêtés de modification de conditions de circulation pour la bonne mise en œuvre des travaux.

### Des travaux complexes

Cette multiplicité d'acteurs nécessite une coordination importante et complexifie l'avancée des opérations. Par ailleurs, contrairement à des travaux visibles en surface, les interventions sur réseaux enterrés réservent souvent des imprévus : état dégradé des installations, conditions météorologiques défavorables ou encore nécessité d'interventions complémentaires. Chaque réseau possède, en outre, ses propres contraintes techniques, réglementaires et de sécurité. Certaines interventions exigent un accès exclusif à une zone précise, tandis que les profondeurs d'enfouissement varient selon les réseaux et que les techniques utilisées ne sont pas toujours compatibles entre elles.



VILLE DE  
CHEVILLY

**VILLE DE CHEVILLY**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHEVILLY

☎ 01 41 15 40 00

🕒 **Horaires**  
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30  
*Fermeture le mardi matin*  
*Vendredi fermeture à 16h30*  
*Samedi 9h > 12h*

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)